MAIRIE DE LAIGNELET

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 16 Mars 2024

Date de convocation :

09/03/2024

Date d'affichage :

09/03/2024

Nbre de conseillers :

En exercice : 14

Date d'affichage :

09/03/2024

Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mme

8 Sylvie COUPE.

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN Mr Bertrand MONTEMBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH Mr Michel LEBOUC donne pouvoir à Mr Didier PETIPAS Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT Mr Anthony PRUNIER

N°20-2024

Présents:

Votants:

Validation du budget de voierie pour 2024

Le bilan 2023 indique que les travaux d'entretien de voierie ont couté 16 177.07 € TTC et les travaux d'investissement s'élèvent à 17 536.82 € TTC :

- Trottoir à la Résidence La Pichonnais
- Plate-forme SMICTOM
- Aménagement pour porte vélos
- Travaux sécuritaires sur l'avenue du Maine.

Les prévisions pour 2024 sont estimées pour l'entretien de voierie à 16 177,07 € TTC, avec les coûts de personnel et de structure, le montant est de 71 942.87 € TTC.

Pour l'investissement, des opérations suivantes, le montant des travaux pour la résidence Le Clos Coris, La Pichonnais, les cheminements et la sécurisation des voies est de 91 749.20 € TTC.

Ce qui fait un Budget total de 163 692.07 € TTC.

Après échange, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'INSCRIRE au budget communal, en fonctionnement le montant de 71 942.87 € TTC
- D'INSCRIRE au budget communal, en investissement le montant de 91 749.20 € TTC
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à informer le SVFN des décisions et de signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme, Le registre dûment signé, Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission En Préfecture le Et publication le